

L'écologie au cœur du développement

- **Un enjeu individuel**

La prise de conscience écologique et la maîtrise de l'empreinte écologique de chacun sur le territoire où il vit, où il travaille constituent également des objectifs fondamentaux. Quand bien même la France doit porter une politique nationale et internationale favorable à la préservation de l'environnement, il appartient également à chaque individu et à chaque acteur économique d'agir dans le respect de son environnement.

- **L'écologie au cœur des décisions économiques**

L'écologie ne doit en aucun cas être synonyme de décroissance. Il convient au contraire de ne jamais négliger les implications des mesures écologiques sur la croissance économique, en visant systématiquement les décisions écologiques les plus favorables au développement de l'économie nationale. A cet égard, toute création d'impôt au nom de l'écologie doit être refusée.

- **Ecologie et ambition énergétique**

Notre pays, comme l'ensemble des grands pays modernes, a besoin d'une énergie abondante et sûre pour assurer le bon fonctionnement de son industrie, de son agriculture ainsi que le confort domestique. La cohérence et la pertinence de nos orientations énergétiques sont fondamentales : elles accompagnent la réussite des politiques de ré industrialisation, de relocalisation, de plein emploi, d'accroissement du pouvoir d'achat des Français et de souci écologique. Notre pays a longtemps bénéficié d'une avance en matière de recherche et de nouvelles technologies énergétiques. Les politiques publiques entreprises ces dernières années n'ont pas permis de maintenir cette avance, le soutien aux entreprises innovantes n'a pas été au rendez-vous et le choix de céder certaines technologies à des puissances étrangères nous place aujourd'hui dans une situation délicate qui doit nous forcer à réagir vite.

- **L'écologie est aussi un enjeu de sécurité**

POSITIONS

4. Une politique énergétique écologique

La question écologique ne peut ignorer celle de la politique énergétique que compte mener la France. En dehors de l'énergie hydraulique, les énergies dites « vertes » ne sont aujourd'hui pas réalistes en l'état : à titre d'exemple, pour produire l'électricité nécessaire à la France, il faudrait installer 275 000 éoliennes, ou 5 milliards de mètres carrés de panneaux photovoltaïques (un département moyen), ou encore consacrer la moitié des terres cultivables françaises aux bio-carburants afin de remplacer notre consommation en carburants fossiles. Nous soutiendrons la recherche afin de faire de ces technologies un recours possible et viable dans le cadre d'utilisations locales (particuliers, communes ou entreprises). L'objectif est ici de couvrir à terme 10 à 15% de nos besoins énergétiques. Les recherches dans le domaine de l'hydrogène doivent être valorisées et nous soutiendrons le programme ITER à Cadarache. Maintenir l'indépendance énergétique de la France et ses bonnes performances en matière d'émission de CO2 impose de conserver l'énergie nucléaire à moyen terme. Cela suppose d'investir dans la recherche, en particulier sur les dispositifs de sûreté du nucléaire et sur le rendement des nouveaux réacteurs destinés à remplacer ceux en fin de vie. La construction de l'EPR de Flamanville doit être poursuivie. Parce que le risque nucléaire ne peut pas être réduit à zéro, à long terme, il est souhaitable de pouvoir sortir du nucléaire. Avant d'atteindre cet horizon, le secteur nucléaire doit être très étroitement surveillé, ce qui nécessite une limitation maximale du recours à des sociétés privées dans l'exploitation et l'entretien des centrales, ainsi que des centres de traitement des déchets radioactifs. Comme indiqué ci-dessus, pour réduire la part du nucléaire, la recherche sera valorisée dans les énergies renouvelables et dans les nouvelles sources d'énergie que la science permettra de créer .